



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SA COMPAGNIE HET ZOUTE Bruxelles, 22 avril 2026 à 14 :00 h

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire
Réponses aux questions des actionnaires.

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 12 25 – affectation du résultat

2.1. Approbation des comptes annuels consolidés et statutaires

Proposition de résolution: approbation des comptes annuels consolidés et statutaires pour l'exercice au 31 décembre 2025.

2.2. Proposition de répartition du résultat

Proposition de résolution: pour l'exercice 2025, proposition de voter pour l'attribution des résultats de l'exercice aux réserves disponibles pour distribution, conformément à la proposition suivante :

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'établit à 477 192 EUR. Compte tenu d'un solde bénéficiaire reporté de 48 468 550 EUR, le résultat à affecter s'élève à 48 945 742 EUR.

Nous vous proposons de répartir ce bénéfice comme suit :

- Dividende Brute	900 000 EUR
- Affectation au Conseil d'Administration	195 000 EUR
- Solde bénéficiaire à reporter	47 850 742 EUR

Conformément aux dispositions légales, le bilan présenté tient compte de la répartition proposée. En cas d'approbation de cette répartition par l'Assemblée Générale, le dividende net (après déduction du précompte mobilier) s'élèvera à 21,00 EUR par action. Le dividende sera payable par virement à partir du 23 avril 2026.

2.3. Proposition de répartition du résultat – tantième

Proposition de résolution: proposition de voter pour l'attribution de tantièmes pour un montant total de 195 000 EUR soit 15 000 EUR par Administrateur et 30 000 EUR pour le Président.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire

3.1. Décharge à donner aux Administrateurs

Proposition de résolution: donner décharge aux Administrateurs à titre individuel pour l'exercice de leur mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.1. décharge à Monsieur Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.2. décharge à Baron Didier de Crombrugghe de Looringhe pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.3. décharge à Monsieur Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.4. décharge à Monsieur Pierre Lebbe (repr. perm. PL Conseil SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.5. décharge à Monsieur Alain Devos (repr. perm. Alain Devos SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.6. décharge à Monsieur Didier t'Serstevens (repr. perm. Hudico SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.7. décharge à Madame Natacha Lippens pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.



3.1.8. décharge à Monsieur Paul-Evence Coppée pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.9. décharge à Monsieur Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.10. décharge à Madame Sonia Baesch pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.11. décharge à Madame Ann De Raedt pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.1.12. décharge à Madame Sophie Lecloux (repr. perm. FreeBe SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

3.2. Décharge à donner au Commissaire

Proposition de résolution: donner décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2025.

4. Nominations statutaires et/ou renouvellement du mandat d'Administrateurs

4.1. Renouvellement du mandat d'Administrateurs pour une durée de 1 (un) an

Proposition de résolution: approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs suivants, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2027 :

4.1.1. Approbation du renouvellement du mandat de Madame Natacha Lippens pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2027.

4.1.2. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2027.

4.2. Renouvellement du mandat d'Administrateurs pour une durée de 2 (deux) ans

Proposition de résolution: approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs suivants, pour un mandat de 2 (deux) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2028 :

4.2.1. Approbation du renouvellement du mandat de Baron Didier de Crombrugghe de Looringhe pour un mandat de 2 (deux) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2028.

4.2.2. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Paul-Evence Coppée pour un mandat de 2 (deux) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2028.

4.2.3. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Didier t'Serstevens (repr. perm. Hudico SA) pour un mandat de 2 (deux) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2028.

4.3. Renouvellement du mandat d'Administrateurs pour une durée de 3 (trois) ans

Proposition de résolution: approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs suivants, pour un mandat de 3 (trois) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2029 :

4.3.1. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA) pour un mandat de 3 (trois) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2029.

4.3.2. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Lebbe (repr. perm. PL Conseil SRL) pour un mandat de 3 (trois) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2029.

4.4. Nomination d'un Administrateur indépendant

Proposition de résolution: approbation de la nomination de Kingsdale Consulting SRL (repr. perm. Roland Cracco) comme Administrateur indépendant pour un mandat de 3 (trois) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2029.